



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

Rapport de la mairesse des faits saillants du rapport financier 2020

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, au cours de la séance ordinaire du Conseil du 10 juillet 2021, la mairesse est tenue de faire un rapport des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport de l'auditeur externe, audités par la société de comptables professionnels agréés Reid & Associés inc, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Le Conseil a déposé son rapport financier lors de la séance du 12 juin 2021.

Revenus

Lac-Tremblant-Nord a enregistré des revenus de fonctionnement de 743 278 \$.

Dépenses et conciliation fiscale

En ce qui concerne les dépenses et les affectations, elles s'établissent à 460 360 \$.

Résultat de l'exercice 2020

Le résultat de l'exercice 2020 à des fins fiscales est un excédent de 292 918 \$. Cet excédent s'explique en grande partie par les revenus de mutation supplémentaires au budget de + 240 173 \$ et de l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie COVID-19 de + 18 860 \$.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé non-affecté de la Municipalité au 31 décembre 2019 était de 38 828 \$. Au cours de l'exercice, un montant de 82 781 \$ a été affecté au budget 2021. Nous arrivons à un surplus accumulé non-affecté d'un montant de 248 965 \$ au 31 décembre 2020.

Fonds de parcs

Le fonds de parcs est d'un montant total de 456 746\$, comparativement à une somme de 369 316\$ en 2019. L'augmentation s'explique en grande partie par la contribution de 89 700 \$ à la suite d'un lotissement.

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Les auditeurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, confirment que ces derniers reflètent fidèlement la situation financière de Lac-Tremblant-Nord.

(S) Kim Meyer, Mairesse.

Le 12 juillet, 2021